



## OFFRE D'EMPLOI

### Journalier/chauffeur aux travaux publics

#### Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires « DES »;
- Posséder 1 année d'expérience pertinente;
- Être disposé à travailler le jour, le soir, la nuit et les fins de semaine;
- Être disponible sur appel selon les conditions climatiques ou lors des urgences;
- Avoir une bonne capacité physique est nécessaire pour pouvoir accomplir ce travail;
- Détenir un permis de conduire valide classe 3 avec les mentions F et M;
- Détenir une expérience de 5 ans en conduite de machinerie lourde serait un atout;
- Posséder une expérience en mécanique de véhicules lourds serait un atout;
- Posséder des habiletés manuelles en menuiserie, plomberie et électricité serait un atout.

#### Tâches

Sous la supervision du responsable du service :

- Assurer la réalisation des travaux publics municipaux tels que décrétés par le Conseil, le tout conformément aux normes en vigueur;
- Effectuer l'entretien et la réparation du réseau routier, des bâtiments et des infrastructures de la municipalité;
- Assister à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que des systèmes de traitement d'eau potable et des eaux usées;
- Assurer l'entretien des gazons et des infrastructures de loisir de la Municipalité;
- Opérer les équipements de déneigement, la machinerie lourde ainsi que les équipements d'entretien;
- Effectuer toutes autres tâches connexes qui lui sont assignées par son superviseur.

#### Conditions de travail

Il s'agit d'un poste permanent à temps plein avec un horaire de travail de 40 heures/semaine. Les conditions de rémunération seront établies en fonction de la politique en vigueur. À la suite de cet affichage, une banque de candidats qualifiés sera créée pour des besoins futurs.

#### Rémunération

La rémunération du personnel de la municipalité de Compton est établie par les échelles du *Recueil de gestion des ressources humaines* de la municipalité. Pour l'année 2022, l'étendue du salaire annuel de base fixé sur 40 heures/semaine de la classe du présent poste est la suivante :

Échelle salariale 2022 : 24,38\$ – 28,74\$ par heure

Échelle salariale au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : 25,87 \$– 30,50 \$ par heure

\*Une prime hivernale de 2,50\$ par heure sera ajoutée au salaire horaire du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 mars 2023.

#### Dépôt d'une candidature

Les personnes souhaitant déposer leur candidature pour le présent poste doivent acheminer une lettre de présentation et un *curriculum vitae* à M. Philippe De Courval, directeur général aux coordonnées ci-dessous :

Municipalité de Compton  
3 chemin de Hatley  
Compton (Québec), J0B1L0  
directiongenerale@compton.ca